

# **Chaîne de l'Espoir Belgique**

**Association internationale sans but lucratif  
à but philanthropique, scientifique et pédagogique**

## **RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

**Exercice 2015**

**Chaîne de l'Espoir Belgique**  
Association internationale sans but lucratif  
à but philanthropique, scientifique et pédagogique

**Tableaux synthétiques financiers**  
**pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015**

**BILAN AU 31 DECEMBRE (en €)**

	<u>31.12.2015</u>	<u>31.12.2014</u>
<b>ACTIF (Note C)</b>		
Actifs immobilisés	353.226,45	362.693,33
Créances commerciales	131.447,91	8.341,15
Autres créances	83.620,37	97.840,71
Placements de trésorerie – Fonds bloqués pour projets	681.349,67	723.458,83
Placements de trésorerie – Autres	372.568,44	676.079,53
Valeurs disponibles	264.273,47	351.046,64
Comptes de régularisation	111.263,96	84.274,39
	<u>1.997.750,27</u>	<u>2.303.734,58</u>
<b>PASSIF (Note D)</b>		
Réserve pour projets	681.349,67	723.458,83
Patrimoine disponible	812.709,20	1.035.169,88
Patrimoine Total	<u>1.494.058,87</u>	<u>1.758.628,71</u>
Dettes commerciales	249.731,55	120.596,03
Dettes fiscales, salariales et sociales	34.468,00	25.619,96
Comptes de régularisation	219.491,85	398.889,88
	<u>1.997.750,27</u>	<u>2.303.734,58</u>

**ETAT DES PRODUITS ET CHARGES (en €)**

	<u>31.12.2015</u>	<u>31.12.2014</u>
Dons et legs en faveur de l'association (Note E)	362.069,04	779.403,60
Produits relatifs aux événements et activités (Note F)	87.696,03	188.861,52
Subsides et mécénat pris en résultats (Note G)	209.050,16	174.740,59
Autres produits (loyers, cotisations, etc.)	10.492,71	1.878,96
Produits financiers (Note J)	29.929,55	36.097,16
<b>Total des produits</b>	<u>699.237,49</u>	<u>1.180.981,83</u>
Mission sociale en Belgique et au Sud (Note H)	741.644,46	537.609,38
Frais de récolte de fonds et communication (Note E)	97.360,28	153.198,73
Frais liés aux événements et activités (Note F)	28.974,35	35.798,39
Frais de fonctionnement (Note I)	68.137,42	60.822,16
Frais financiers (Note J)	27.690,82	5.335,32
<b>Total des charges</b>	<u>963.807,33</u>	<u>792.763,98</u>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<u>-264.569,84</u>	<u>388.217,85</u>

## **Notes explicatives sur les tableaux financiers**

### **A. Présentation de l'association**

La Chaîne de l'Espoir Belgique est une association internationale à but philanthropique, scientifique et pédagogique. Son siège social est établi place Carnoy 15 à 1200 Bruxelles.

#### Objet social

La Chaîne de l'Espoir Belgique a pour but social de contribuer à la diminution de la mortalité et de la morbidité infantiles, en ciblant les enfants issus de pays en développement atteints d'une pathologie curable par un acte médico-chirurgical spécialisé.

Pour réaliser sa mission, la Chaîne de l'Espoir Belgique :

- Renforce le droit des enfants, particulièrement les plus démunis, à l'accès aux soins de santé spécialisés notamment par :
  1. la prise en charge médico-chirurgicale d'enfants dans les pays partenaires dans le cadre d'un processus de transfert de technologies et d'autonomisation, et en Belgique lorsque les pathologies ne peuvent pas être traitées localement ;
  2. des actions de plaidoyer dans les pays partenaires et sensibilisation en Belgique ;
  3. la recherche et mise en place de solutions favorisant l'accès financier aux soins de santé spécialisés.
  
- Participe à l'amélioration de la qualité des soins de santé spécialisés fournis dans les institutions hospitalières partenaires, notamment par :
  4. la formation théorique et pratique des équipes pluridisciplinaires locales ;
  5. le renforcement de l'environnement technique et sanitaire de ces institutions

#### Comptes annuels, rapport financier annuel et règles d'évaluation

Conformément aux dispositions légales, le Conseil d'Administration arrête des comptes annuels qui sont déposés à la Banque Nationale de Belgique. A la demande du Conseil d'Administration, ces comptes annuels sont soumis à un audit par un Commissaire, membre de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ainsi, les comptes annuels de l'exercice 2015 sont déposés à la Banque Nationale de Belgique. Ils ont fait l'objet d'un rapport de certification par Deloitte Réviseurs d'Entreprises, représenté par Frank Verhaegen, commissaire de l'association.

Complémentairement aux comptes annuels, le Conseil d'Administration a décidé d'établir le présent document (ou « Rapport financier annuel »). Le Conseil d'Administration estime que ce rapport financier annuel permet d'assurer une plus grande transparence sur la situation financière de l'association que la simple publication de ses comptes annuels. Ce rapport financier annuel est disponible sur le site internet de l'association et permet à toutes personnes intéressées par la vie de l'association (membres, donateurs, bailleurs de fonds, autorités) de vérifier la bonne utilisation des dons et subsides dont bénéficie l'association.

Les comptes annuels et le rapport financier annuel sont établis sur base des mêmes règles d'évaluation à l'exception de règles de présentation légèrement différentes du compte de résultats dans le rapport financier annuel en vue de rencontrer l'objectif de plus grande transparence dont question ci-avant.

Le Conseil d'Administration a décidé d'établir les comptes annuels et le rapport financier annuel sur base des règles en vigueur en matière de comptabilité patrimoniale qui acte les actifs, passifs, produits et charges lors de leur survenance plutôt que lors des encaissements et décaissements. Ces règles d'évaluation sont plus largement décrites dans les annexes des comptes annuels publiés à la Banque Nationale de Belgique.

### Gouvernance de l'association

L'association est administrée par un Conseil d'Administration composé de sept membres effectifs dont les compétences couvrent notamment les domaines d'expertise médicale, juridique, financière et sociale. L'Assemblée Générale élit les membres du Conseil d'Administration.

Les comptes annuels et le rapport financier annuel sont établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration de la Chaîne de L'Espoir Belgique et approuvés par l'Assemblée Générale.

## **B. Evénements significatifs de l'exercice 2015**

Au cours de l'exercice 2015, l'association a continué la réalisation de son premier projet subsidié en République Démocratique du Congo (« RDC »). Ce projet bénéficie d'un important soutien de la part de partenaires publics (subsidés des autorités fédérales belges) et privés (mécénat).

Dans ce cadre et dans le but de renforcer les ressources propres de l'association, le Conseil d'Administration a validé le recrutement de deux équivalents temps plein, l'un pour la communication en mars 2015 et l'autre en septembre 2015 pour le renforcement de la professionnalisation de l'ONG ainsi que l'appui à la cellule de gestion des projets. Ces engagements furent possibles grâce aux entrées exceptionnelles de 2014 et aux réserves de l'association.

Par ailleurs, le screening de l'Administration de la coopération au développement, prévu fin 2015/début 2016, a nécessité un grand travail de préparation et de rédaction. Toute l'équipe de l'association y a consacré beaucoup de temps. Ceci a eu pour conséquence que la récolte de fonds et l'organisation d'activités générant des revenus pour l'association n'ont pas pu bénéficier de la mobilisation constante de toutes les ressources de l'association. Les comptes de 2015 ne reflètent malheureusement pas le temps et l'énergie consacrés par l'association à ce screening.

L'année 2015 est le premier exercice qui se solde par un déficit depuis que l'association a été créée en 1998. Ce déficit, anticipé, est la résultante d'une politique d'investissement de l'association, principalement en ressources humaines, afin de professionnaliser son organisation et d'amplifier la portée de ses projets dans les pays en développement où elle est active. Cet investissement a été rendu possible grâce à la constitution de réserves importantes lors des exercices précédents.

Ce déficit s'exprime dans le compte de résultats :

- d'une part par des coûts plus importants : (i) soins des enfants en Belgique dont deux prises en charge complexes et plus onéreuses ; (ii) soins des enfants et formations à l'étranger avec un plus grand nombre de missions chirurgicales; (iii) charges salariales plus élevées en raison des engagements ;
- d'autre part, par des entrées moins importantes en 2015, essentiellement en raison de l'absence de dons ou de recettes exceptionnelles.

### C. Rubriques de l'actif

Les **actifs immobilisés** s'élèvent à € 353.226,45 au 31 décembre 2015. Ils concernent l'acquisition en 2014 des locaux du siège social de l'association ainsi que de deux garages dont l'acquisition était en cours fin 2014. Ces immobilisations, qui sont amorties sur la base d'une durée de vie de 33 ans, se détaillent comme suit :

	<u>31.12.2015</u>	<u>31.12.2014</u>
Terrains	55.687,50	50.625,00
Constructions	315.562,50	286.875,00
Amortissements sur constructions	-18.073,13	-8.606,25
Immobilisations en cours		33.750,00
Cautionnements versé en numéraire	49,58	49,58
	<u>353.226,45</u>	<u>362.693,33</u>

Les **créances commerciales** sont principalement constituées d'une note de crédit à recevoir d'un fournisseur pour € 30.000 ainsi que d'acomptes versés pour € 90.742 concernant du matériel pour le projet RDC et non livré au terme de l'exercice :

	<u>31.12.2015</u>	<u>31.12.2014</u>
Clients	10.705,91	2.665,16
Produits à recevoir	30.000,00	5.675,99
Acomptes versés	90.742,00	
	<u>131.447,91</u>	<u>8.341,15</u>

Les **autres créances** concernent des avances faites par l'association et se détaillent comme suit :

	<u>31.12.2015</u>	<u>31.12.2014</u>
Avance fournisseurs et autres avances	1.098,00	18.524,80
Avance de fonds Chirpa	77.466,46	74.575,75
Avance ONSS	5.055,91	4.740,16
	<u>83.620,37</u>	<u>97.840,71</u>

Dans le cadre des projets développés par l'association en RDC, une avance de fonds de € 100.000 a été effectuée en 2015 au bénéfice de Chirpa, représentant local de l'association en RDC. Un montant de € 142.311,41 a été dépensé en 2015 par Chirpa sous la supervision de l'association et dans le cadre des projets qu'elle développe en RDC (voir Note G). Dans ces € 142.311,41 de dépenses 2015, la facture concernant les dépenses du 4<sup>e</sup> trimestre 2015 de € 45.557,23 a été soumise par Chirpa début 2016. Le solde de l'avance faite à Chirpa s'élève, par conséquent, à € 77.466,46 au 31 décembre 2015.

Les valeurs disponibles et placements de trésorerie se détaillent comme suit :

	<u>31.12.2015</u>	<u>31.12.2014</u>
Placements de trésorerie – Fonds bloqués pour projets	681.349,67	723.458,83
Placements de trésorerie – Autres	366.805,37	676.079,53
Valeurs disponibles	<u>270.036,54</u>	<u>351.046,64</u>
	<u>1.318.191,58</u>	<u>1.750.585,00</u>

Le Conseil d'Administration avalise des projets de développement dans différents pays où l'association est active aujourd'hui, notamment sous forme d'apport d'expertise, d'apports de matériel, de soutien à des initiatives locales, etc. Dans ce contexte et complémentirement aux subsides que l'association peut obtenir, le Conseil d'Administration a décidé de bloquer les montants qu'elle entend consacrer à l'autofinancement de ces différents projets de développement. Au 31 décembre 2015, un montant de € 681.704,68 est bloqué à cette fin. L'évolution de ces fonds bloqués est décrite en Note D ci-après.

Les placements de trésorerie concernent des placements à terme ou des comptes d'épargne.

Les comptes de régularisation se détaillent comme suit :

	<u>31.12.2015</u>	<u>31.12.2014</u>
Charges à reporter	102.795,95	30.300,00
Produits acquis	<u>8.468,01</u>	<u>3.707,44</u>
	<u>111.263,96</u>	<u>84.274,39</u>

Les charges à reporter de 2015 à 2016 concernent principalement le matériel pour le projet RDC non livré au terme de l'exercice (€ 91.050) ainsi que les coûts engagés en fin d'exercice pour des missions et activités qui concernent l'année 2016 (achats de billets d'avion, frais d'activité et autres frais).

Les produits acquis concernent notamment les intérêts de 2015 acquis sur les placements de trésorerie mais non encore encaissés en fin d'exercice.

#### D. Rubriques du passif

Le patrimoine de l'association s'élève à € 1.494.058,87 au 31 décembre 2015 et se détaille comme suit :

	<u>31.12.2014</u>	<u>Résultat 2015</u>	<u>31.12.2015</u>
Réserve pour projets	723.458,83	-42.109,16	681.349,67
Patrimoine disponible	<u>1.035.169,88</u>	<u>-222.460,68</u>	<u>812.709,20</u>
Patrimoine Total	<u>1.758.628,71</u>	<u>-264.569,84</u>	<u>1.494.058,87</u>

La diminution du patrimoine de l'association s'explique par le déficit de l'exercice 2015 ; le Conseil d'Administration a décidé d'affecter comme suit :

Réserve pour projets au 31.12.2014	723.458,83
Réserve pour projets : utilisation	<u>-42.109,16</u>
Réserve pour projets	681.349,67
Patrimoine disponible	<u>812.709,20</u>
Patrimoine Total	<u>1.494.058,87</u>
Résultat 2015	<u>-264.569,84</u>

La réserve pour projets a été utilisée à concurrence de € 42.109,16 en 2015 et concerne l'autofinancement par l'association des projets subsidiés développés en RDC (voir Note G). Au 31 décembre 2015, la réserve pour projets s'élève, par conséquent, à € 681.349,67.

Les **dettes commerciales** s'élèvent à € 249.731,55, en forte augmentation par rapport au 31 décembre 2014. Ces dettes commerciales sont constituées principalement de € 81.448,93 de factures liées aux enfants pris en charge en Belgique, une facture de € 91.050,00 concernant du matériel acheté pour le projet RDC mais non livré au 31 décembre 2015, une facture à recevoir de € 45.557,19 de Chirpa (représentant la Chaîne de l'Espoir en RDC pour les projets subsidiés) et des factures pour un total de € 8.350,82 de la société externe en charge des campagnes de récolte de fonds par mailing (campagnes de fin d'année).

Les dettes fiscales, salariales et sociales s'élèvent à € 34.468,00 (€ 25.619,96 au 31 décembre 2014) et concernent la provision pour pécules de vacances et la taxe annuelle sur les ASBL. L'augmentation de ces dettes s'explique par l'évolution de la masse salariale.

Les comptes de régularisation s'élèvent à € 219.491,85 et concernent le report de produits reçus en 2015 mais pour des activités de 2016, ainsi que les subsides et avances reçus dans le cadre du projet en RDC, sous déduction d'une quote-part des subsides utilisés en fonction des dépenses déjà effectuées en 2015 dans le cadre de ce projet (voir Note G).

	<u>31.12.2015</u>	<u>31.12.2014</u>
Produits à reporter	30.826,30	
Projet RDC - Subsides DGD non utilisés	99.858,24	277.278,07
Projet RDC - Subsides WBI non utilisés		3.574,17
Projet RDC - Avance Mécénat non utilisée	<u>88.807,31</u>	<u>118.037,64</u>
	<u>219.491,85</u>	<u>398.889,88</u>

## E. Dons en faveur de l'association

Les dons en faveur de l'association sont en diminution de € 419.213,52, soit près de 54% par rapport à 2014. Ils se répartissent comme suit :

	<u>31.12.2015</u>	<u>31.12.2014</u>
Dons directs	142.923,42	406.055,30
Dons suite à des campagnes par mailing (externalisées)	204.701,08	251.447,89
Legs	14.444,54	123.779,37
	<u>362.069,04</u>	<u>781.282,56</u>

On notera que les dons directs (c'est-à-dire tous les dons qui ne résultent pas de campagnes par mailing externalisées) paraissent avoir diminué très fortement (près de 65%). Cependant, cette évolution s'explique essentiellement par un don unique de € 250.000 reçu en 2014. L'association n'a pas bénéficié en 2015 d'un tel don exceptionnel. En retirant ce facteur exceptionnel, la diminution des dons est de 8,5%. L'association a bénéficié en 2015, de plusieurs legs pour un total de € 14.444,54. Le produit net pour l'association des dons directs et des legs se présente comme suit :

	<u>31.12.2015</u>
Dons directs	142.923,42
Legs	14.444,54
Frais de récolte de fonds directs	-1.800,85
Frais de campagnes de promotion de legs	-9.680,00
Communication et transparence	-2.408,19
	<u>145.887,11</u>

Les dons reçus suite aux campagnes par mailing organisées par une société externe sont en diminution de 19% par rapport à 2014. Compte tenu des frais liés à ces campagnes, le produit net pour l'association se présente comme suit :

	<u>31.12.2015</u>	<u>31.12.2014</u>
Dons suite à des campagnes par mailing (externalisées)	204.701,08	251.447,89
Frais liés aux campagnes par mailing (externalisées)	-83.471,24	-153.198,73
	<u>121.229,84</u>	<u>98.249,16</u>

D'autre part, l'association n'a pas fait de campagnes par mailing (externalisées) de recrutement de nouveaux donateurs en 2015, ce qui explique les frais nettement moins élevés en 2015 qu'en 2014. La diminution des dons s'explique par le fait que le nombre de donateurs diminue d'année en année et ne peut être maintenu que par le recrutement régulier de nouveaux donateurs. Compte tenu de ces éléments, un accroissement du produit net disponible a donc été observé en 2015. Malgré le coût important de ces campagnes, le Conseil d'Administration estime qu'elles permettent de mieux faire connaître l'association et d'élargir la population des donateurs.



## F. Résultats des manifestations et activités

	<u>31.12.2015</u>	<u>31.12.2014</u>
Produits relatifs aux manifestations et activités	87.696,03	188.861,52
Frais liés aux manifestations et activités	<u>-28.974,35</u>	<u>-35.798,39</u>
	<u>58.721,68</u>	<u>153.063,13</u>

Les produits des activités sont en net recul (près de 54%). Cependant, les produits de 2014 avaient bénéficié des compétitions de golf organisées par BMW qui avaient permis de collecter plus de € 60.000.

En retirant le résultat de cette activité exceptionnelle, le recul est de 31% par rapport à 2014.

Il s'explique entre autres par le report de fin 2015 à début 2016 de l'organisation d'une avant-première cinéma, activité rapportant près de € 25.000.

## G. Projet RDC et subsides

Depuis des années, l'association se mobilise en République Démocratique du Congo (RDC) afin de permettre le développement d'une unité de chirurgie et de soins intensifs pédiatriques à la Clinique Ngaliema de Kinshasa, avec les axes prioritaires de transfert de technologies médicales et l'accès aux soins spécialisés.

L'année 2014 avait marqué un tournant important puisque les sources de financement auparavant uniquement privées deviennent également publiques grâce à l'obtention de subsides importants.

En 2015, l'association a pu continuer le développement de ce projet. Les financements publics en 2015 concernent la Direction générale Coopération au Développement et Aide humanitaire du SPF Affaires Étrangères (DGD) pour un projet se déroulant de 2014 à 2016. L'association a également bénéficié du report d'une partie d'un mécénat important d'un partenaire privé en 2014 pour financer l'achat de matériel et d'équipements médicaux en RDC.

Parallèlement, l'association a bénéficié d'une subvention de € 2.400 d'une commune de la région de Bruxelles-Capitale pour l'achat de matériel pour la chirurgie cardiaque.

	<u>DGD</u>	<u>Mécénat</u>	<u>Total</u>
Coûts estimés des projets	523.530,40	149.253,73	672.784,13
Subsides confirmés	<u>-418.824,32</u>	<u>-149.253,73</u>	<u>-568.078,05</u>
Financement par l'association (€)	104.706,08	0,00	104.706,08
Financement par l'association (%)	20,00%	0,00%	16%
Subsides reportés au 31.12.2014	277.278,07	118.037,64	395.315,71
Subsides encaissés en 2015	0,00	0,00	0,00
Subsides pris en résultats en 2015	<u>-177.419,83</u>	<u>-29.230,33</u>	<u>-206.650,16</u>
Subsides reportés au 31.12.2015	<u>99.858,24</u>	<u>88.807,31</u>	<u>188.665,55</u>

	DGD	Mécénat	Total
Coûts directs exposés en 2015 par Chirpa	142.311,41	0,00	142.311,41
Coûts directs exposés en 2015 par l'association	59.705,97	29.230,33	88.936,30
Coûts salariaux affectés au projet	6.753,60	0,00	6.753,60
Coûts directs exposés en 2015 par l'association	208.770,98	29.230,33	238.001,31
Frais de structure subsidiés	10.403,00	0,00	10.403,00
Coûts exposés en 2015 par l'association	219.173,98	29.230,33	248.404,31
Subsides (sur coûts) pris en résultats en 2015	-167.016,83	-29.230,33	-196.247,16
Frais de structure subsidiés	-10.403,00	0,00	-10.403,00
Coûts financés par l'association en 2015	41.754,15	0,00	41.754,15

### Projet financé par la DGD

Le budget total estimé de ce projet s'élève à € 523.530,40 dont 80% bénéficie d'un subside obtenu de la DGD, soit € 418.824,32. Ce projet s'étale sur une période de 2 ans (de mai 2014 à avril 2016). En 2015, les coûts exposés par l'association et son représentant local Chirpa se sont élevés à € 208.770,98, auxquels s'ajoutent € 10.403 de subsides pour couvrir des frais de structure. Des subsides versés par la DGD en 2014 pour un total de € 353.554,74, € 76.276,67 avaient été pris en résultats en 2014 (en couverture des frais exposés par l'association en 2014) et € 277.278,07 avaient été reportés au passif du bilan. En 2015, € 177.419,83 ont été pris en résultats pour couvrir les frais exposés par l'association en 2015. Le solde de € 99.858,24 est reporté au passif du bilan pour couvrir 80% des frais qui seront exposés en 2016 par l'association pour la dernière partie de ce projet 2014-2016.

Ce projet permet d'assurer un appui technique à la Clinique Ngaliema à travers notamment :

1. La mise à disposition permanente d'un ingénieur-technicien sur le site de la Clinique, qui renforce les capacités du personnel technique local et assure le suivi d'une série de chantiers de réhabilitation de l'infrastructure (élimination des déchets, évacuations, eau, électricité, oxygène médical, etc.);
2. L'envoi ponctuel d'experts medicotechniques (évaluation de l'adéquation de l'environnement technique pour la chirurgie cardiaque) ou de personnel spécialisé pour le renforcement de la gestion.

Un second volet de ce projet permet la formation complémentaire de quatre spécialistes, qui seront appelés à travailler au sein du nouveau pavillon de chirurgie et soins intensifs pédiatriques de la Clinique Ngaliema, au travers de stages d'immersion aux Cliniques universitaires Saint-Luc de Bruxelles pour l'année académique 2015-2016. Ils effectuent leurs stages dans les services d'anesthésie, de chirurgie cardiaque et de réanimation pédiatrique. Un anesthésiste et 3 infirmiers ont également pu suivre une formation qualifiante de 2 mois au *Christiaan Barnard Memorial Hospital* de Cape Town (Afrique du Sud) à la fin de l'année ; ils ont également réalisé un stage en immersion dans l'unité de chirurgie et réanimation pédiatrique cardiaque de l'hôpital.

Les travaux de la Plateforme Hospitalière de Gestion, créée dans le but de partager et de modéliser les bonnes pratiques de gestion sur base de l'expérience s'une série d'institutions hospitalières de la Ville-Province de Kinshasa, se sont poursuivis, notamment au travers d'un atelier de formation sur la structuration des prix des actes médicaux (maîtrise des coûts à l'aide de la comptabilité analytique).

Enfin, pour que les patients démunis puissent également avoir accès aux soins de santé spécialisés, un Fonds de Solidarité a été créé, et son mode de fonctionnement réglementé entre les différents partenaires.

### Projet financé par un partenaire privé

L'association a bénéficié en 2014 d'un financement important (USD 200.000 ou € 149.253,73) d'un partenaire privé. En 2015, les coûts exposés par l'association ne s'élèvent qu'à € 29.230,33 compte tenu de retards dans la livraison de matériel commandé. Le solde de ce financement (€ 88.807,31) est donc reporté au passif du bilan et sera utilisé en 2016.

Cet apport financier a en 2015 couvert une mission de prospection au *CHU Ibn Sina* de Rabat au Maroc pour élargir les possibilités de formation pour l'équipe pluridisciplinaire congolaise et l'achat d'un nouvel incinérateur pour la Clinique. Il a également couvert l'achat d'équipement pour renforcer les capacités techniques des hôpitaux qui seront amenés à référencer les enfants atteints de cardiopathies vers la nouvelle unité de chirurgie de Ngaliema.

### **H. Frais hospitaliers et autres frais liés à l'activité**

	<u>31.12.2015</u>	<u>31.12.2014</u>
Soins aux enfants en Belgique	137.859,55	61.822,17
Projet RDC subsidié et mécénat	248.404,31	201.281,76
Frais de missions et projets	131.474,91	92.505,45
Frais fédération « Chaîne de l'Espoir Europe »	1.478,41	
Quote-part des frais de fonctionnement (Note I)	<u>222.427,28</u>	<u>182.000,00</u>
	<u><u>741.644,46</u></u>	<u><u>537.609,38</u></u>

### Projet RDC subsidié

Complémentairement aux coûts engagés sur le projet RDC (€ 238.001,31 auxquels s'ajoutent 10.403 € de frais de structure subsidiés) et qui bénéficient de subsides (€ 206.650,16) allant de 80% à 100% tels que décrits à la Note G ci-avant, l'association finance les coûts de développement et de suivi de ce projet.

Ainsi, en 2015, comme au cours des années précédentes, 6 missions administratives et/ou d'appui technique ont été organisées. Ces missions permettent entre autres de travailler avec le ou les responsable(s) de projet(s) local(aux) et les partenaires. Le coût d'une partie de ces missions est repris dans les « frais de missions et projets » et ne font pas l'objet de subsides.

Par ailleurs, l'association continue à professionnaliser son organisation et sa gouvernance afin de continuer à bénéficier de subsides pour ses projets futurs. Cette professionnalisation a un coût qui se reflète dans l'augmentation dans la quote-part des frais de fonctionnements alloués aux activités.

### Frais hospitaliers

En 2015, 13 enfants ont été pris en charge en Belgique : 12 d'entre eux avaient une malformation cardiaque et 1 souffrait d'une malformation orthopédique.

En 2014, 12 enfants ont été pris en charge en Belgique : 7 d'entre eux avaient une malformation cardiaque, 2 une malformation orthopédique, 2 une tumeur cérébrale et un enfant avait une malformation faciale.

## Frais de missions

Les frais de missions concernent essentiellement les frais de voyage et les achats de matériel médical. En effet, malgré que les missions représentent un volume important de prestations, elles sont réalisées par l'association à un coût qui reste très modéré. Par ailleurs, les frais de logement dans certains pays sont assurés par l'hôpital, les autorités locales ou par un donateur privé. Le soutien de certaines firmes pharmaceutiques pour le matériel spécifique aux interventions permet d'avoir du matériel de grande qualité soit à un prix réduit, soit offert. Enfin, un partenariat avec Brussels Airlines permet de diminuer les frais de voyage des missions.

En 2015, l'association a réalisé 15 missions médico-chirurgicales au Bénin, au Sénégal, au Nicaragua et au Rwanda. Ces missions couvrent des consultations et/ou des soins spécialisés dans différentes disciplines (intervention chirurgicale, cathétérisme,...). Plus de 80 spécialistes, tous bénévoles, ont participé aux missions médico-chirurgicales. Les missions 2015 visaient les disciplines cardiaques, orthopédiques et urologiques : 165 enfants ont été opérés et de nombreuses consultations ont permis de préciser des diagnostics et orienter des traitements Afin de viser l'autonomie des équipes locales, le personnel des missions a veillé au transfert des compétences grâce à la participation collective durant les actes techniques et via des cours et conférences.

En raison de la diminution des aides de certaines sociétés médicales qui mettaient du matériel au service des missions sous forme de prêt temporaire, l'association doit investir dans de l'équipement chirurgical spécifique, des médicaments et matériel nécessaires à la réussite des missions.

En 2014, l'association avait réalisé 11 missions médico-chirurgicales dans les mêmes pays. 118 enfants avaient été opérés grâce à l'engagement de 50 spécialistes bénévoles.

## **I. Frais de fonctionnement**

	<u>31.12.2015</u>	<u>31.12.2014</u>
Frais de personnel	266.155,25	187.969,95
Frais généraux	32.099,17	49.622,76
Amortissements	9.466,88	8.606,25
Frais de fonctionnement bruts	<u>307.721,30</u>	<u>246.198,96</u>
Frais de personnel alloués aux projets	-6.753,60	-3.376,80
Frais de structure subsidiés	-10.403,00	
Quote-part des frais de fonctionnement alloués à l'activité	<u>-222.427,28</u>	<u>-182.000,00</u>
	<u><u>68.137,42</u></u>	<u><u>60.822,16</u></u>

Les frais de fonctionnement bruts comprennent des rémunérations, des amortissements et des frais généraux (frais administratifs, honoraires, taxes, frais de publication et de fonctionnement).

En plus des nombreux bénévoles, l'association employait 5,5 équivalents temps plein (« ETP ») en fin d'exercice 2015 (3,5 ETP en 2014). L'évolution des frais de personnel par rapport à 2014 s'explique par l'engagement de 2 ETP dans le courant de l'année 2015. Ces 7 personnes (5,5 ETP) assurent la gestion et le suivi (i) des activités en Belgique, (ii) des missions réalisées par l'association, (iii) de la recherche de fonds et de la communication/sensibilisation ainsi que (iv) du développement de projets. Suite à une analyse des tâches effectuées par chaque permanent(e) de l'association, il a été estimé que 76,5% des frais de personnel couvrait ces activités et que 23,5% correspondaient à la gestion administrative de l'association. Sur cette base, 76,5% des frais de fonctionnement bruts ont été alloués aux frais directement liés à l'activité. Les frais de fonctionnement nets représentent dès lors 9,7% des produits en 2015 (5,2% en 2014).

## J. Résultats financiers

Les produits financiers s'élèvent à € 29.929,55 en 2015 et concernent principalement les revenus des placements de trésorerie ainsi que les résultats de change. La diminution des revenus financiers en 2015 s'explique principalement par la baisse de revenu des placements de trésorerie.

Les frais financiers s'élèvent à € 27.690,82 en 2015 et concernent en grande partie une moins-value de € 20.026,18 actée sur le capital de placements de trésorerie, ainsi que le précompte mobilier retenu sur les revenus des placements de trésorerie.

## Annexe

Récapitulatif des versions du document

<b>Version</b>	<b>Date</b>	<b>Changements apportés</b>
1	19/04/2016	Version initiale présentée à l'Assemblée générale